Régie de l'énergie Québec
Bureau du secrétaire

Montréal, le 11 novembre 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Serena Trifiro, avocate
De Grandpré Chait
800, boul. René-Lévesque Ouest, 26e étage
Montréal (Québec) H3B 1X9

OBJET : **HQD - Demande du Distributeur de fixer le tarif DG pour la grande consommation**
Dossier Régie de l'énergie : R-4343-2026

Chère consœur,

La Régie accepte de relever UC de son défaut, sur la base des explications fournies, mais rappelle qu'une demande de délai demeure la norme applicable au niveau procédural.

Compte tenu de ce qui précède, le Distributeur pourra déposer ses commentaires sur les contestations d'UC au plus tard ce vendredi, **13 novembre à 15h**.

Quant aux mémoires, ceux-ci devront être déposés selon l'échéancier fixé dans la décision D-2026-114, soit le 17 novembre 2026, à 12h.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Johanne Skelling

Johanne Skelling, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

JS/ll

500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-2452
Sans frais : 1 888-873-2452
Télécopie : 514 873-2070
www.regie-energie.qc.ca